



# DOSSIER D'INSCRIPTION

## ESVN

SAISON 2021/2022



<b>NOM :</b> _____	<b>Prénom :</b> _____
Date de Naissance : ____ / ____ / ____	Age : ____ Sexe : <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M
<input type="checkbox"/> Inscription	<input type="checkbox"/> Réinscription
Grade : _____	

Adresse : _____	
Code Post : _____	Ville : _____
Tel domicile : _____	Mail : _____
Tel port : _____	

(Pour les mineurs)	
Nom du père : _____	Nom de la mère : _____
Prénom du père : _____	Prénom de la mère : _____
Tel port : _____	Tel port : _____
Tel travail : _____	Tel travail : _____

<b>Adhésion :</b>	
<b>Kendo</b> <input type="checkbox"/>	<b>Iaido</b> <input type="checkbox"/>
Cotisation annuelle Kendo-kids (6-12 ans): 92€	Cotisation annuelle adulte: 142€
Cotisation annuelle Jeunes (13-18 ans): 157€	<b>Kendo + Iaido</b> <input type="checkbox"/>
Cotisation annuelle Adultes (+18 ans): 172€	Cotisation annuelle tout public: 212€
<input type="checkbox"/> Règlement en une seule fois pour un montant de ..... (septembre)	
<input type="checkbox"/> Règlement en deux fois comme suit : .....€ (octobre) + .....€ (novembre)	
<input type="checkbox"/> Règlement en trois fois comme suit : .....€ (octobre) + .....€ (novembre) + .....€ (décembre)	
Le (ou les) règlement(s) devront être transmis avec le dossier d'inscription au maximum un mois après la 1ère séance d'entraînement.	
Pour les familles, remise de 20% à compter de la deuxième inscription (sur l'inscription la moins chère) soit .....€	
NB: le règlement inclut le règlement de la licence FFJDA pour la saison	

<b>Les entrainements :</b>	Dans le Dojo
<b>KENDO</b>	<b>IAIDO</b>
- Lundi: de 20h00 à 22h00 (Jeunes et Adultes)	- Lundi: de 20h30 à 22h00
- Mercredi: de 19h45 à 21h30 ( Jeunes et Adultes)	- Samedi : de 9h30 à 11h00
- Samedi: de 9h45 à 11h (Kendo-kids et Jeunes)	
- Samedi : de 11h00 à 12h15 (confirmés en armure)	

## AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS:

Je soussigné(e) ..... (père – mère – tuteur légal)

Autorise le professeur, les organisateurs, l'équipe d'encadrement du club à prendre toutes mesures nécessaires concernant mon enfant, en cas d'urgence médicale, y compris lors des activités proposées par le club (stages, sorties, etc...).

Autorise mon enfant à participer aux compétitions proposées par le club pour lesquelles je répondrai sans fautes aux convocations qui me seront remises.

Autorise l'ESVN et ses membres à transporter mon enfant dans son véhicule personnel lors de déplacements au cours de la saison.

Autorise le club à utiliser et à fixer, communiquer et reproduire l'image de mon enfant dans le cadre de la promotion du kendo et de l'iaido sur tout support de communication connu à ce jour (Site internet, Presse, Flyer, vidéo) sans limitation de durée. En contrepartie, le club s'engage à ne pas procéder à une exploitation des photographies susceptibles de porter atteinte à la vie privée ou à la dignité de votre enfant

Certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'association, en approuve les termes, et m'engage à le faire respecter par mon enfant. L'inscription vaut acceptation du règlement intérieur

Certifie avoir été informé de la possibilité de souscrire une assurance complémentaire auprès de la SMACL Assurances

**Signature OBLIGATOIRE précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »**

Date : \_\_\_\_\_ Signature :

Cocher sur cet imprimé les cases de votre choix

\* Nous vous rappelons que l'enfant est sous la responsabilité du professeur uniquement aux heures de cours de l'enfant et à l'intérieur du DOJO. Les parents doivent venir récupérer leur enfant au Dojo à la fin de la séance.

En cas de retard l'association ESVN ne peut être tenue pour responsable de l'enfant.

## POUR LES MAJEURS :

Je soussigné(e) .....

Autorise le professeur, les organisateurs, l'équipe d'encadrement du club à prendre toutes mesures nécessaires, en cas d'urgence médicale.

Autorise le club à utiliser et à fixer, communiquer et reproduire mon image dans le cadre de la promotion du kendo et de l'iaido sur tout support de communication connu à ce jour (Site internet, Presse, Flyer, Vidéo...), sans limitation de durée. En contrepartie, le club s'engage à ne pas procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à ma vie privée ou à ma dignité.

Certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'association, en approuve les termes, et m'engage à le respecter. L'inscription vaut acceptation du règlement intérieur

Certifie avoir été informé de la possibilité de souscrire une assurance complémentaire auprès de la SMACL Assurances

**Signature OBLIGATOIRE précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »**

Date : \_\_\_\_\_ Signature :

Cocher sur cet imprimé les cases de votre choix

## FICHE SANITAIRE (pour les mineurs) :

Cette fiche nous permet de recueillir des informations utiles pendant les stages ou les sorties organisées par l'association ESVN

Elle est obligatoire pour la participation de votre (vos) enfant(s) aux différents stages et manifestations organisés et fortement conseillée pour toutes les activités au sein du club.

### **RENSEIGNEMENTS MEDICAUX**

#### Allergies

Asthme :            oui - non            /    Médicamenteuses :            oui - non  
Alimentaires        oui - non            /    Autres : \_\_\_\_\_

Précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir (si automédication le signaler) :

---

---

---

Les difficultés de santé (maladie, accident, hospitalisation, opérations, rééducation, etc.....) en précisant les dates et les précautions à prendre :

---

---

---

#### **Médecin traitant :**

Nom : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
CP : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Si urgence et suivant les possibilités, dans quel établissement de santé souhaitez vous que votre enfant soit transporté ? \_\_\_\_\_

Autre personne à prévenir en cas d'urgence (Dans le cas ou vous seriez indisponible)

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Tel : \_\_\_\_\_

Adresse complète : \_\_\_\_\_

Je soussigné, ..... , responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable des sorties, stages ou toutes autres manifestations à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

**Agrafer le certificat médicale au dos de cette page.**

# Règlement intérieur Association ESVN

**Article 1 :** L'adhésion au club se fait au moyen d'un dossier d'inscription comportant notamment :

- les coordonnées du pratiquant
- les autorisations parentales
- la fiche sanitaire

Il sera retourné auprès d'un membre du bureau de l'association, accompagné des frais d'adhésion à l'association ainsi que du certificat médical obligatoire (précisant l'aptitude à la pratique du kendo et/ou iaido, en club et en compétition).

A compter du mois de Janvier de chaque saison sportive, le montant de la cotisation (hors licence) correspondra au prorata des trimestres restants.

L'adhésion et la signature d'une licence conditionne l'acceptation sans réserve du présent règlement.

**Article 2 :** Accompagnateurs des enfants : vous devez vous assurer de la présence du professeur ou de l'un des membres du bureau avant de laisser votre enfant. Celui-ci est pris en charge par le club 5 min avant et 5 min après la séance.

**Article 3 :** Hygiène :

- le port de chaussures est interdit dans le dojo
- les déplacements pieds nus en dehors du dojo (vestiaires, enceinte du complexe sportif) ne sont pas autorisés : prévoir tongs ou zoris
- les ongles des pieds et des mains doivent être propres et taillés courts
- les vêtements et les armures doivent être propres
- pour la sécurité de soi et des autres, les bijoux et les montres doivent être retirés avant de pratiquer.

**Article 4 :** Le respect : lors des cours, les pratiquants se doivent mutuellement respect. Il n'est possible de quitter le dojo pendant les cours, qu'après l'accord du professeur. Les cours doivent se dérouler dans le calme et la bonne humeur.

**Article 5 :** le club décline toute responsabilité en cas de vol dans les vestiaires et enceinte du complexe sportif.

**Article 6 :** le club se réserve le droit de changer les heures de cours sur indisponibilité du professeur.

**Article 7 :** l'association peut prêter du matériel. Il est répertorié dans un registre. Chacun est responsable du matériel prêté par le club, merci de le restituer en bon état. A défaut, l'association E.S.V.N. se réserve le droit de demander un dédommagement pour réparer ou remplacer le matériel.

**Article 8 :** Certificat Médical : afin de garantir la sécurité de ses adhérents, l'E.S.V.N. exige un certificat médical annuel de non-contre indication à la pratique de ses disciplines.

Nous vous remercions pour votre compréhension et vous souhaitons une excellente rentrée sportive.

Le bureau de l'ESVN

## Cadre Réserve au secrétariat ESVN

Ce dossier contient :

1 - Le dossier entièrement complété \_\_\_\_\_

2 - Les règlements \_\_\_\_\_   
(N° du ou des chèques):

3 - Le certificat médical \_\_\_\_\_

4 - Document Licence FFJDA \_\_\_\_\_